CENTRE DE RESSOURCES

Ensemble conduisons vos projets vers la réussite

Hauts Pays Alpins

Catalogue Matériel

2013

Compétences et matériel professionnel au service du territoire

Le Centre de Ressources des Hauts Pays Alpins conduit depuis plus de 30 ans des actions en faveur de l'accès à la culture et de l'expression artistique et citoyenne.

Notre champ d'intervention couvre des territoires ruraux et de montagne du nord de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, où nous favorisons les initiatives collectives et soutenons le tissu associatif.

Aujourd'hui, l'association évolue et se développe, restant fidèle à l'objectif initialement porté par ses fondateurs : "mutualiser au sein d'une même structure des moyens techniques et des compétences au service du développement de projets".

Parc Matériel

La mise en oeuvre technique d'un spectacle, **d'un évènement culturel** ou le travail de création artistique nécessitent du **matériel** et des **savoir-faire** très spécifiques.
Le CdR met à disposition un parc de matériel, dernièrement renouvelé, **innovant** et en constante **évolution**.
Les équipements du CdR sont adaptés aux **besoins** de tous ; sonorisation, éclairage, structure de scène et d'accroche, matériel d'exposition, pour des **évènements** de toutes envergures.

Associations et collectivités, découvrez notre catalogue.

Depuis 2012, le CdR est relais du service de mise à disposition du parc matériel de la **Régie Culturelle Régionale PACA.**
Si vous ne trouvez pas le matériel correspondant à vos besoins dans notre catalogue, consultez celui de la régie et contactez nous 15 jours en amont pour la réservation. Nous le ferons acheminer dans nos locaux (sous réserve de disponibilité).

Conseil et formations techniques

- L'équipe **accompagne et conseille** les organisateurs dans la préparation de leurs évènements sur les aspects liés à la technique. N'hésitez pas à les contacter ou les rencontrer.
- En partenariat avec la Régie, le CEDRA 05 et L'ISTS d'Avignon, le CdR proposera des **formations techniques d'initiation et de perfectionnement** à la sécurité et à l'utilisation du matériel à destination des opérateurs et responsables, bénévoles ou professionnels.
- Une offre de **formations à destination des professionnels** confirmés sera proposée.

Espace de travail et de création

Un studio musical et sa régie sont disponibles pour les musiciens, conteurs, acteurs... pour leurs travaux de **répétitions et d'enregistrement**.
Du matériel de notre parc peut être utilisé dans le cadre de ces projets ou de résidences courtes.

SOMMAIRE

Mode d'emploi

Règlement Parc à Matériel — page 4 et 5
Tableau des coefficients — page 6

Matériel Scénique

Gradins, Podiums, Tapis de danse, Pont 290 carré, mono tube Ø 50 mm — page 7 et 8

Eclairage

Projecteurs et accessoires — page 9 et 10
Pupitres, gradateurs, modulateurs, câble télécommande data et 0/10V, jeu d'orgue complet — page 11
Pieds de projecteurs — page 11 et 12
Armoires électrique, câble d'alimentation, multipaires électrique — page 12 et 13
Rallonges électrique et accessoires

Sonorisation

Amplificateurs, haut-parleurs et pieds — page 14 et 15
Mixage, périphériques — page 16 et 17
Microphones, pieds — page 17, 18 et 19
Câbles, multipaires — page 20

Exposition - Mobilier - Divers

Exposition, mobilier, divers — page 21

Vidéo

Vidéoprojecteurs, écrans, périphériques, caméras, accessoires — page 22
Eclairage vidéo et câbles — page 23

Instruments

Piano — page 24

Accompagnement technique

Accompagnement technique et transport — page 24

Espace de travail

Studio Anatole — page 25

Formations — page 25

Formations

La Régie Culturelle Régionale — page 26

Mode d'emploi

RÈGLEMENT PARC À MATÉRIEL

Horaires

Ouverture au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de **9h00 à 12h30** et de **13h30 à 17h00,** le **mercredi sur rendez-vous (Fermeture les samedis, dimanches et jours fériés).**

Conditions d'accès

L'accès au Parc à Matériel du Centre de Ressources est destiné aux collectivités locales, aux établissements publics et aux associations loi 1901, œuvrant dans le sens de la création artistique, de la formation et d'animations culturelles.
Ce matériel ne peut en aucun cas servir à des manifestations à caractère **politique, commercial, religieux, sportif** (grands événements) **ou privé**.

Première demande

Les futures adhérents remplissent **un bulletin d'adhésion** et joignent les pièces suivantes :

- Les **statuts** de l'association ;
- La **déclaration au Journal Officiel** ;
- La **liste des membres du bureau à jour avec leurs coordonnées** ;
- **Une attestation d'assurance (voir "Responsabilité" ci-après)** ;
- Un **chèque d'adhésion** d'un montant de **20 €**.

Réservation

Par téléphone, fax, e-mail ou par courrier cette demande doit comprendre :

- vos **coordonnées complètes** (téléphone, fax, mail ...)
- le **nom du responsable de l'emprunt** ;
- **lieu, date et intitulé de la manifestation** (de la ou des représentations) ;
- les **dates de retrait** et de **restitution** envisagés ;
- la **désignation** et la **quantité des articles commandés**.

N'hésitez pas à contacter nos techniciens pour être conseillés sur le choix du matériel correspondant à vos besoins et sa mise en œuvre.

Participation aux frais

Les prix sont indiqués hors taxes (HT). Au 1 octobre 2012 la TVA n'est pas applicable.

Le Centre de Ressources en partenariat avec la Régie Culturelle gère un parc de matériel mutualisé à destination prioritairement des petites communes, associations, compagnies amateurs.
Les tarifs correspondent strictement au coût d'entretien du matériel. A cet égard, aucune gratuité ne peut être accordée.

Engagement et Règlement

Le Centre de Ressources édite un "devis" qui est adressé par courrier, ou par mail.
Les réservations sont considérées comme fermes et définitives après réception **:**

- **du double du bon de réservation daté, signé et annoté "bon pour accord" ;**
- **du bon d'engagement de l'établissement public ou de la collectivité territoriale ;**

Le règlement se fait au retour du matériel.

En cas de **non-retour du matériel dans les délais de réservation,** votre participation de mise à disposition sera **majorée en fonction des jours supplémentaires.**
En cas de problème, veuillez nous prévenir par téléphone le plus rapidement possible.

Responsabilités

L'utilisateur en qualité de dépositaire **assume l'entière responsabilité du matériel dès la prise en charge dans nos locaux et jusqu'à sa restitution**.
L'utilisateur engage sa responsabilité civile pendant tout le temps d'utilisation du matériel. **Il lui appartient de contracter toutes les assurances utiles et d'être en mesure d'en justifier avant l'enlèvement.**
Il doit assurer le matériel pour sa valeur de remplacement à neuf (celle-ci vous sera communiquée sur la proposition). L'assurance doit notamment couvrir les risques de vol, perte ou détérioration quelle qu'en soit la cause (responsabilité civile, ...). Dans l'impossibilité de justifier d'une assurance, l'adhérent fournira **un chèque de caution** à hauteur de la **valeur neuve du matériel avant l'enlèvement**.
En cas de sinistre, le matériel sera facturé à 80% de sa valeur de remplacement. Les frais de remise en état seront facturés au coût du jour.
Le matériel est la propriété du Centre de Ressources ou de la **Régie Culturelle, à ce titre il est insaisissable** par les tiers et l'utilisateur n'a pas le droit de le **céder, de le mettre à disposition d'un tiers même à titre gratuit ou le sous-louer**. Il ne doit apporter aucune modification superficielle ou substantielle au matériel.

Utilisation

L'immobilisation minimum est d'une journée. L'enlèvement et le transport du matériel sont à la charge de l'emprunteur. Lors de **l'enlèvement** et du **retour** du matériel, l'emprunteur **prévoit le personnel suffisant à sa manutention ainsi qu'un véhicule approprié.** L'emprunteur se conforme aux instructions des techniciens du Centre de Ressources quant au maniement du matériel ; il consiste à tous les contrôles prévus à l'enlèvement et au retour. Afin de **faciliter la gestion et de procéder à la vérification du matériel une heure de départ et de retour sera fixé.**
La responsabilité du Centre de Ressources ne saurait être engagée en cas de non fonctionnement des appareils loués pour cause d'adjonction de matériel non compatible ou de mauvaise installation.
L'utilisateur qui aurait décelé un dysfonctionnement ou aurait endommagé le matériel, de son fait ou non, est prié de le signaler et d'être présent à la restitution.

TABLEAU DES COEFFICIENTS

La participation aux frais tient compte de la durée de l'emprunt, de la quantité de matériel emprunté et du type de matériel. Un barème dégressif (coefficient multiplicateur) est appliqué au-delà d'une journée de prêt.

Jours	Lumière / Son	Gradin	Podium / Samia
1	1	1	1
2	0,75	0,7	1
3	0,74	0,6	1
4	0,73	0,55	1
5	0,72	0,52	1
6	0,71	0,5	1
7	0,70	0,489	1
8	0,69	0,475	1
9	0,68	0,466	1
10	0,67	0,46	1
11	0,66	0,454	1
12	0,65	0,45	1
13	0,64	0,446	1
14	0,63	0,442	1
15	0,62	0,44	1
16	0,61	0,437	1
17	0,60	0,435	1
18	0,59	0,433	1
19	0,58	0,431	1
20	0,57	0,43	1
21	0,56	0,428	1
22	0,55	0,427	1
23	0,54	0,426	1
24	0,53	0,425	1
25	0,52	0,424	1
26	0,51	0,423	1
27	0,50	0,422	1
28	0,50	0,421	1
29	0,50	0,421	1
30	0,50	0,42	1

Exemples de calcul

- une réservation de matériel « lumière » du jeudi au lundi, représente trois jours d'immobilisation pour une participation journalière de 60 €.
  Le montant total de la participation est de : 60 x 3 = 180 € à laquelle s'applique un coefficient de 0,74 soit 180 x 0,74 = 133.20 €

- une réservation de podium ou de caddie du vendredi soir au lundi matin représente deux jours d'immobilisation pour une participation journalière de 15 €.
  Le montant total de la participation est de : 15 x 2 = 30 € coefficient 1 soit 30 x 1 = 30 €

Matériel scénique

Le matériel scénique étant très volumineux, un véhicule adapté est nécessaire. Attention à la capacité de charge de votre véhicule et au risque d'exposition à la pluie et au froid (camion plateau...).

Les lois, décrets et normes en vigueur doivent être respectés pour toute installation. Le chargement, montage et démontage doivent être réalisés par du personnel compétent, dûment habilité et en nombre suffisant.

Pour la réussite de vos spectacles, nos techniciens sont à votre disposition pour vous conseiller.

GRADINS

A savoir

Avant leur installation, il est nécessaire d'établir un cahier des charges spécifiant les points suivants :

- type d'activité prévu ;
- nombre de places souhaitées ;
- position des dégagements ;
- accès des spectateurs par l'avant, par l'arrière ou par les deux origines ;
- un plan à l'échelle du site avec positionnement du gradin ;
- montage en intérieur ou en extérieur ;
- planéité du sol, très importante, en particulier dans les lieux extérieurs ;
- nature du sol sur lequel sera monté le gradin (asphalte, terre battue, pelouse, pavés, plancher, béton) ;
- type ERP selon le règlement de sécurité ;
- type de siège souhaités (ex: coque ou banc).

Les dessous des gradins ne peuvent servir d'endroit de stockage. Ils doivent être rendus inaccessibles par

	Participation H.T
Siège tribune coque plastique (prix à la place)	1,00

PODIUMS

A savoir

Lors de votre réservation, précisez les dimensions et la hauteur que vous entendez donner à votre podium, des escaliers sont fournis sur demande. Veillez à asseoir le plateau sur un sol stabilisé, le plus régulier possible. En effet, les pieds des podiums ne permettent pas de rattraper une pente trop importante.

Il est interdit de surcharger ou de faire évoluer un véhicule sur le podium. Celui-ci n'est pas homologué pour recevoir une charge autre que celle des artistes et leur matériel.

Charge maximale = 500 kg/m²

	Participation H.T
Podium Samia pantographe 2m x 1m	3,66
Escalier pour podium	3,42

PONTS

A savoir

Il est destiné à recevoir des éléments de décors et à supporter les pendrillons et projecteurs.
Le matériel proposé permet de réaliser un ou plusieurs ponts, ou un « grill » technique constitué d'éléments de poutres carrées en aluminium. Chaque demande doit faire l'objet d'une étude , étant donné l'extrême variété des possibilités de montage. Attention ce matériel doit obligatoirement être mis en place par un technicien compétent.

PONTS 290 CARRE	**Participation H.T**
Poutre de pont alu longueur 2 m	1,28
Poutre de pont alu longueur 1 m 50	0,74
Poutre de pont alu longueur 1 m	0,73
Angle 90°	0,77
Té trois directions	1,06
Angle 3 directions 3D	1,06
Croix 4 directions	1,28
Kit de jonction pont alu carré	0,20
Embase lourde de sol Ø 0,8 m	1,58
Kit de jonction pour embase lourde	0,19

MONO TUBE ALU Ø 50 mm	**Participation H.T**
Tube alu longueur 2 m	0,25
Tube alu longueur 1 m	0,19
Kit de jonction mono tube alu	0,06
Collier double rotation 360° pour tube Ø 50 mm	0,27

TAPIS DE DANSE

A savoir

Le tapis de danse noir est composé de lés reposant sur le sol par leur propre poids et sont fixés entre eux par des bandes adhésives noires fournies avec. Il est interdit de marcher avec des chaussures sur ce tapis et d'utiliser un autre adhésif que celui fourni avec.

L'utilisation d'agrafes ou autres moyens de fixation ainsi que toute découpe est formellement interdite. Toute détériorations (découpe, etc…) sera facturé à la valeur de remplacement à neuf.

	Participation H.T
Tapis de danse noir 10 m x 1,5 m	6,40
Rouleau de scotch noir pour tapis de danse	5,81

Eclairage

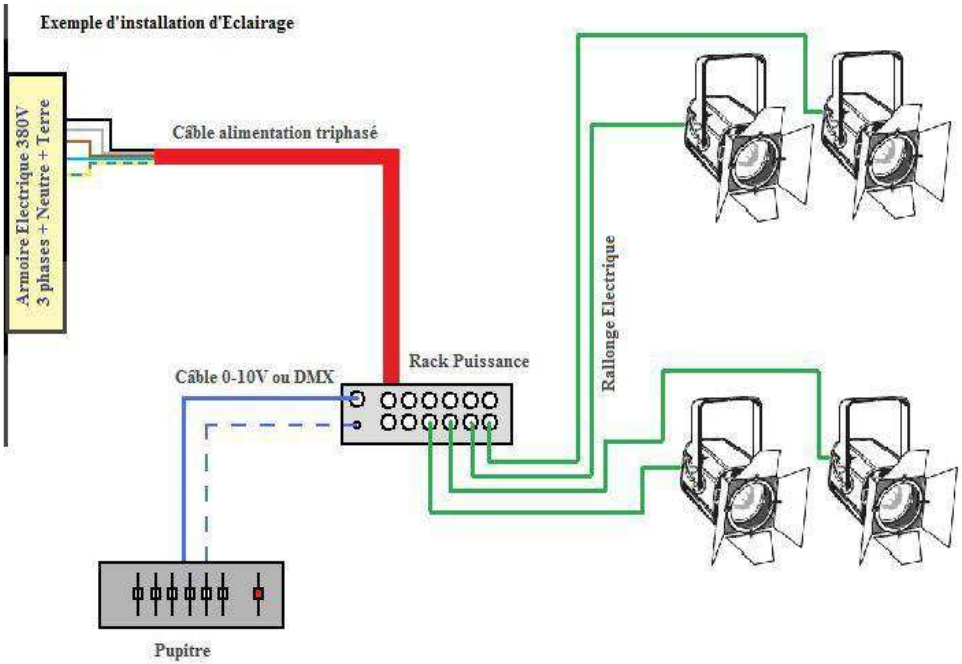

PROJECTEURS & ACCESSOIRES

A savoir

Nous vous proposons un éventail de projecteurs traditionnels ainsi que des effets lumière automatisés type discothèque, chaque appareil ayant une fonction spécifique et des propriétés particulières.

Tous les projecteurs sont équipés d'un câble d'alimentation, d'un câble de sécurité, d'une lampe testée à chaque retour et départ et d'un porte-filtre. Veillez à ne manipuler les projecteurs qu'une fois refroidis. Les lampes manquantes ou hors d'état seront facturées. Le câble d'alimentation des projecteurs doit être correctement roulé autour de la lyre, le crochet démonté, la carcasse exempte de gaffeur aluminium et autre occultant. Les projecteurs sont équipés pour recevoir des porte-filtres permettant d'installer une gélatine qui modifie la couleur de la lumière.

Pour la réussite de vos spectacles, nos techniciens sont à votre disposition pour vous conseiller.

Projecteurs Plan Convexe	**Participation H.T**
Halogène 650 W	1,75
Halogène 1000 W	2,04

Projecteurs PAR	**Participation H.T**
PAR 16 220V 50W	0.27
PAR 64 220V 1000W Etroit CP60	1,32
PAR 64 220V 1000W Médium CP61	1,32
PAR 64 220V 1000W Large CP62	1,32
Projecteurs Découpe	**Participation H.T**
Découpe 1000 W 614S 13 - 42°	4,04
Découpe 1000 W 614SX 16 - 35°	4,04
Découpe 1000 W 613SX 28 - 54°	6,79
Projecteurs LED	**Participation H.T**
Projecteur LED Starway Tourcolor RVBW 48 led 3W 15° IP66	4,21
Poursuite	**Participation H.T**
Poursuite BT Halogène 400W	11,44
Autres Projecteurs	**Participation H.T**
Halogène type quartz 300 W	0.20
Halogène type quartz 500 W	0,20
Spot à pince 100 W	0,13
Effets Lumineux	**Participation H.T**
Effet California	6,10
Effet Arizona	6,40
Effet KEOPS	1,15
Effet T-REX	2,86
Effet EFX500	4,86
Lumière noire (néon 1m20)	0,24
Stroboscope	2,56
Commande pour stroboscope	1,29
Guirlande	0,70
Accessoires projecteurs	**Participation H.T**
Crochet avec plaquette	0,09
Porte gobo pour découpe SX	0,15
Volet 4 faces pour pour projecteur plan convexe 650 W	0,39
Volet 4 faces pour pour projecteur plan convexe 1000 W	0,42

PUPITRES, GRADATEURS, MODULATEURS, CABLES DATA ET 0/10V, JEU D'ORGUE

A savoir

Un jeu d'orgue est un ensemble d'appareils permettant de moduler la lumière depuis le noir jusqu'au plein feu, soit par circuit, soit sur la totalité des circuits. Équipé selon les modèles de préparations, il permet l'enchaînement plus ou moins rapide des effets grâce à la présélection des circuits affectés à leur réalisation. Il se compose d'un câble d'alimentation, d'un bloc de puissance, d'un câble de télécommande

Pupitres	**Participation H.T**
6 circuits 1 préparation manuelle 0/10V Minidesk 6	1,53
6 circuits 1 préparation manuelle DMX Level 6	2,29
12 circuits 2 préparations manuelle DMX Juggler	5,09
12/24 circuits à mémoire DMX Jester	8,63
24/48 circuits à mémoire DMX Ma Lighting Lightcommander	29,11

Gradateurs	**Participation H.T**
Stager 6x2 KW 0/10V et DMX	18,30
DIGI 6 6x3 KW 0/10V et DMX	18,30

Modulateurs	**Participation H.T**
Modulateur 4 KW	2,68
Modulateur 8 KW	4,08

Câbles télécommande 0/10V	**Participation H.T**
6 circuits 30 m	1,22

Jeu d'orgue complet	**Participation H.T**
Jeu d'orgue complet 4 circuits 2 KW Zero 88	4,64
Jeu d'orgue complet 6 circuits 2 KW Robert Juliat	15,30
Jeu d'orgue complet 12 circuits 2 KW Zero88	16,81

Câbles data fiche XLR 5 points	**Participation H.T**
1 mètre	0,14
10 mètres	0,25
20 mètres	0,49
30 mètres	0,74

PIEDS DE PROJECTEUR

A savoir

Les projecteurs peuvent être fixés sur des barres au moyen de crochets, sur des pieds ou sur des platines pour le sol. Ces pieds peuvent recevoir, pour les petits, 4 projecteurs maximum (h 2,50 m) et pour les plus grands, 12 projecteurs maximum (h 2,10 m ou h 4,00 m). Attention, pour les pieds ALT 600 prévoir le personnel suffisant pour leurs manutentions (poids d'un pied : 140 kg)

	Participation H.T
Pied ALT600 à treuil Hauteur max : 6 m Charge max: 250 kg	13,53
Pied ALT400 à treuil Hauteur Max : 4 m Charge max: 80 kg	4,38
Pied Manivelle Hauteur max : 2m40 Charge max: 60 kg	3,38
Pied Lourd Hauteur max : 2m40 Charge max: 60 kg	2,34
Rallonge pied lourd et manivelle 1 m 20	0,41
Pied moyen Hauteur max : 1m60 Charge max: 15 kg	1,05
Pied moyen haut Hauteur max : 2m50 Charge max: 15 kg	1,34
Barrette 5 projecteurs	0,19
Barrette 8 projecteurs	0,29
Barre 6 à 12 projecteurs pour pied ALT400	0,39
Te d'adaptation structure pour pied ALT400	0,24
Platine	0,25

ARMOIRES ET CABLES D'ALIMENTATION, MULTIPAIRES ET RALLONGES ELECTRIQUES, ACCESSOIRES

A savoir

Le branchement entre les gradateurs et les projecteurs, est réalisée au moyen de "multipaires" (câbles comportant plusieurs circuits) ou de prolongateurs simples. Sa constitution est fonction de l'implantation des projecteurs (plans de feux) et de leur mise en service au cours du spectacle.

- aucun câble ne doit être accessible au public,
- lors d'un branchement électrique volant, respectez le code couleurs. Testez avant de mettre sous tension,
- enroulez correctement les câbles et attachez-les avant leur restitution (Ne pas mettre de scotch sur les rallonges),
- les câbles de télécommande sont fragiles,
- évitez de débrancher les prises en tirant sur les câbles,

- n'effectuez aucun branchement sous tension,
- ne démontez sous aucun prétexte les prises, branchements ou borniers sous tensions.

Armoires électrique	Participation H.T
Armoire 63A entrée P17 mâle 63A 2 sortie P17 femelle 32A et 6 sorties 16A	18,31
Armoire 32A entrée P17 mâle 32A 1 sortie P17 femelle 32A et 6 sorties 16A	8,98

Câbles d'alimentation	Participation H.T
5 x 6 mm² 2 m P17 32A femelle / P 17 32A mâle ou P17 32A femelle / éclaté	0,31
5 x 6 mm² 12 m P17 32A femelle / P 17 32A mâle ou P17 32A femelle / éclaté	1,68
5x 6 mm² 25 m P17 32A femelle / P 17 32A mâle ou P17 32A femelle / éclaté	2,69
5 x 6 mm² 50 m P17 32A femelle / P 17 32A mâle ou P17 32A femelle / éclaté	6,10

Adaptateurs 5 x 6 mm² (P17 32A mâle / P17 63A femelle, P17 32A femelle / 32A ou 20A, P17 femelle 32A / 16A)	0,31
5 x 16 mm ² 2 m P17 63A femelle/éclaté	0,42
5 x 16 mm ² 20 m P17 63A femelle/éclaté	7,63
5 x 16 mm ² 50 m P17 63A femelle/éclaté	15,25

Multipaires électriques	**Participation H.T**
Multipaire 6 circuits x 2,5 mm² 15 m	4,11
Multipaire 6 circuits x 2,5 mm² 25 m	4,99
Multipaire 8 circuits x 2,5 mm² 15 m	4,52
Multipaire 8 circuits x 2,5 mm² 25 m	5,70

Rallonges électriques	**Participation H.T**
Rallonge 3 x 2,5 mm² 2 m	0,14
Rallonge 3 x 2,5 mm² 4 m	0,16
Rallonge 3 x 2,5 mm² 8 m	0,20
Rallonge 3 x 2,5 mm² 10 m	0,24
Rallonge 3 x 2,5 mm² 12 m	0,28
Rallonge 3 x 2,5 mm² 15 m	0,34
Rallonge 3 x 2,5 mm² 20 m	0,40
Rallonge 3 x 2,5 mm² 25 m	0,46
Rallonge 3 x 2,5 mm² 30 m	0,52
Rallonge 3 x 2,5 mm² 50 m	0,91
Rallonge 3 x 2,5 mm² 100 m	1,82
Rallonge 2 x 2,5 mm² pour spot à pince 100W	0,10

Accessoires	**Participation H.T**
Biplite Legrand étanche 16A	0,16
Triplette 16A	0,08
Triplette 32A 3 P17 femelle et 1 P17 mâle	0,96
Boitier 4 prises Legrand étanche 16A	0,27
Boitier 5 prises 1 inter 16A	0,15
Boitier 1 prise 1 inter 16A	0,13
Boitier 2 prises 2 inters 16A	0,25
Boitier 4 prises 4 inters 16A	0,42
Adaptateur 2P femelle / 2P+T mâle 16A	0,08
Adaptateur P17 mâle 2P+T / femelle 16A	0,13

Sonorisation

Exemple câblage d'une sonorisation

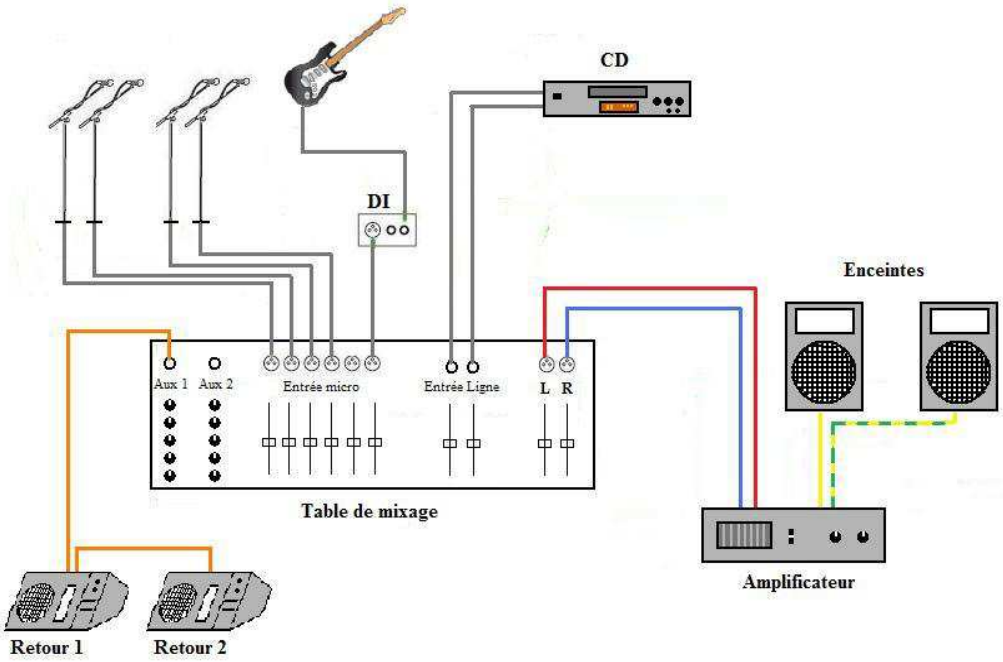

AMPLIFICATEURS & ENCEINTES

A savoir

- la puissance des amplificateurs et les diverses caractéristiques des enceintes doivent être appropriées à l'usage auquel on les destine et aux contraintes acoustiques du lieu de spectacle.
- les enceintes doivent être surélevées par rapport au niveau du sol et de la scène et situées de part et d'autre de celle-ci.
- ne mettez jamais plus de deux enceintes en parallèle en sortie d'ampli : cela pourrait générer un signal distordu et gravement l'endommager.

En cas d'utilisation en extérieur, protégez soigneusement tous le matériel de la pluie et de la rosée.

Pour la réussite de vos spectacles, nos techniciens sont à votre disposition pour vous conseiller.
N'hésitez pas à les contacter.

Amplificateurs	**Participation H.T**
TOA 512 mono 120 W pour canon son	9,51
Yamaha 2050 2 x 75 W pour enceintes Audio 33 UDX II	6,10
Yamaha 2150 2 x 100 W pour enceintes Yamaha ou Peavey ES15	7,78
Lab Gruppen 500 2 x 300 W pour enceintes Amadeus MPB200 ou APK	10,91

QSC Audio 1450 2 x 250 W pour enceintes DAS et JBL	10,37
QSC Audio 1602 2 x 400 W pour enceintes Peavey Hysis 4	13,35
Peavey CS800 2 x 400 W pour enceintes Peavey Hysis 4	13,35
Inkel 920 2 x 400 W pour enceintes Peavey Hysis 4	13,35
EAA 2 x 1000 W + filtre pour enceintes Nexo	31,60
K7 12V 20 W	4,60
4 casques TASCAM	4,27
8 casques BERINGHER	1,66

Haut-parleurs	**Participation H.T**
Amadeus MPB200 300 W	7,53
APK 300 W	6,27
BST Trainy CD + CD 50 W	4,33
Canon son 100V 25 W	0,79
DAS DS-12 250 W	5,69
Peavey ES15 120 W	2,38
JBL 250 W	7,11
Audio 33 UDX II 120 W	5,95
Yamaha 125 W	2,68
Peavey Hysis 4 400 W	6,15
Nexo 1000 W	33,44
Mégaphone	2,30
Génélec amplifiées 2 x 40 W	4,91
Retour Peavey amplifiés 100 W	3,98
Retour Laney 200 amplifiés 200 W	2,68
Retour Laney 300 amplifiés 200 W	3,44
L-Acoustics 112P amplifié 1000 W	24,91
L-Acoustics 108P amplifié 750 W	19,46
L'Acoustics Sub Bass SB15P amplifié 1000 W	19,46

Pieds de haut-parleurs	**Participation H.T**
Pied standard pour haut-parleur	0,86
Support tablette	1,13

MIXAGE, PERIPHERIQUES

A savoir

La console de mixage reçoit toutes les sources telles que micros, instruments, lecteur cd, etc... Elle permet d'apporter certaines corrections voie par voie, de les doser les unes par rapport aux autres et de les affecter aux amplificateurs ou aux appareils enregistreurs en contrôlant le niveau sonore de l'émission.

Pour parfaire votre système de son, vous pouvez également utiliser les installations périphériques suivantes :

- l'égaliseur permet de recréer une courbe de fréquences sonores en sortie du mixage. Cet appareil se révèle très souvent indispensable pour corriger l'acoustique défaillante d'un lieu de spectacle
- le multi-effets, destiné à générer différents effets sonores tels que : écho, réverbération, delay, phasing, etc...
- le compresseur-limiteur a pour fonction de limiter le signal et l'insérer dans une plage dynamique réglable
- le noise-gate permet de fixer un seuil en deça duquel le son ne sera pas capté par le micro
- le delay permet d'obtenir un retard du son par rapport à son émission. Indispensable en cas de multi-diffusion dans de grands espaces.

Les consoles de mixage numérique intègrent tous ces périphériques.

En cas d'utilisation en extérieur, protégez soigneusement tous le matériel de la pluie et de la rosée.

Consoles de mixage	**Participation H.T**
Inkel 3 voies micro / 3 lignes	2,17
Numark 4 vois micro / 4 lignes + 1 AUX	2,51
MPX-808 4 voies micro / 4 lignes	2,26
Soundcraft UREI	6,99
Mackie 1642 VLZ Pro 10 voies micro / 4 voies stéréo / 4 AUX et 4 SG	13,00
Soundcraft 200SR 24 voies micro / 4 AUX et 4 SG	40,97
TASCAM M-2524 24 voies / 4 AUX et 8 SG	40,30

Consoles numériques	**Participation H.T**
Yamaha LS9-16	29,96

Effets	**Participation H.T**
Limiteur / Compresseur Klarkteknik DN504 4 canaux	13,00
Limiteur / Compresseur Yamaha 2 canaux	5,02
Multi effet numérique Lexicon LXP-15 II	13,14
Multi effet numérique Yamaha SPX 90	9,82
Multi effet numérique Alesis Quadraverb	6,12

Equaliseurs	Participation H.T
Egaliseur STK 2 x 31 bandes	6,96
Egaliseur Harrisson 1 x 30 bandes	4,78

Intercom	Participation H.T
Centrale 4 casques Canford	19,82
Casque Intercom Canford avec boitier	1,92

Casque	Participation H.T
Casque Sennheiser eh220	0,75

Sources diverses	Participation H.T
Boitier Direct Klarkteknik	2,26
Alim Phantom pour 4 micros sur secteur	1,56

Magnétophones, CD, K7	Participation H.T
Lecteur CD double Numark	3,33
Lecteur CD MP3 Yamaha	1,84
Lecteur CD Philips	1,25
Lecteur CD Tascam CD160	3,40
Lecteur / Enregistreur DAT Tascam DA-30	17,54
Lecteur / Enregisteur double K7 Sony	2,09
Lecteur / Enregisteur double K7 Teac	1,77
Lecteur / Enregistreur K7 Teac	1,14
Lecteur / Enregistreur Minidisc Sony	2,54
Tuner Teac	1,92
Platine vinyle Technics SL-1200 MK2	5,34
Enregistreur numérique M-Audio MicroTrack II	3,17

MICROPHONES & PIEDS

A savoir

Leur choix se fera en fonction de l'utilisation demandée (prise de son en studio, sonorisation de voix, de chœurs, de divers instruments). Chaque type de micro a une application bien définie. Les micros doivent être correctement positionnés sur la scène. Éloignez-les des haut-parleurs afin d'éviter l'effet larsen, particulièrement désagréable pour les oreilles et très dangereux pour les enceintes.

Conseil d'utilisation des micros disponibles dans le parc à matériel

	SHURE SM58	SHU-RE SM57	SHU-RE 565D	SHU-RE 14A	SENN e845s	SENN 521	AKG C451	AKG 535	AKG SE300	AKG D112	STA-TEX	Plaque CROWN	MIC HF	MIC CRAVAT-TE	MIC SERRE-TETE	DI
Grosse Caisse	⊘	⊘			⊘	♪				♪						
Caisse Claire	◊	♪			◊											
Charley									♪		♪					
Toms	◊	♪			◊	♪										
Cymbales							♪	♪	♪		♪					
Percussions	◊	♪			◊					⊘						
Basse	⊘				⊘	♪				♪						♪
Guitare Acoustique	◊				◊		♪	♪	♪							
Guitare Electrique	◊	♪			◊						◊					♪
Trompette	◊	♪			◊	◊										
Trombone						♪										
Saxo	◊	♪			◊	♪	♪	♪								
Piano Acoustique	⊘	⊘			⊘		♪	♪	♪		♪					
Synthé																♪
Violon	⊘				⊘		♪	♪	♪		♪					
Accordéon	◊	◊			◊		♪	♪								
Contre Basse						♪	◊	◊		♪						
Voix	♪	◊	◊	◊	♪		♪	♪					♪	◊	♪	
Chœurs	♪	⊘	◊	⊘	♪		♪	♪					♪	◊	♪	
Théâtre							♪	♪	♪	♪		◊		♪	♪	
Studio							♪	♪		♪						
Chorale									♪	♪						

♪ Conseillé ◊ Convient ⊘ Dépannage

Micros Dynamiques	Participation H.T
Shure SM 57	1,47
Shure SM 58	1,35
Shure 565D	1,24
Shure 14A	0,63
Sennheiser e845s	1,35
Sennheiser 521	2,89
AKG D112	2,41

Micros Electrostatiques	Participation H.T
Statex	2,98
AKG SE300	4,88
AKG C451	3,54
AKG 535	2,36
Micro plaque Crown	3,20

Micros HF	Participation H.T
Sennheiser ew135	5,59
Sennheiser Freeport	2,19
Sennheiser avec récepteur portable ew135p	5,76
HF pour enceinte BST	2,19
Cravatte Sennheiser ew100 et ew152 G2	7,06
Serre-tête ew100 et ew152 G2	7,06

Pieds de micro	Participation H.T
Pied de micro perchette grand modèle	0,47
Pied de micro perchette petit modèle	0,47
Pied de micro table	0,38

CABLES & MULTIPAIRES

A savoir

Il existe deux types de câblage en sonorisation :

- les câbles de modulation, utilisés uniquement entre les sources sonores et la console de mixage, et pour la transmission du signal de la console jusqu'aux entrées de l'amplificateur.
- les câbles HP (haut-parleurs) dont la seule fonction est de relier les sorties de l'amplificateur aux enceintes.

Câbles	**Participation H.T**
Câble micro son	0,24
Cordon son	0,07
Câble haut-parleur	0,31
Câble canon son	0,10

Multipaires	**Participation H.T**
16 voies micro 6 lignes 40 m boitier scène	7,44
16 voies micro 8 lignes 40 m boitier scène	7,57
24 voies micro 6 lignes 40 m boitier scène	12,61

Exposition - Mobilier - Divers

EXPOSITION - MOBILIER - DIVERS

A savoir

Matériel d'exposition

Le matériel proposé vous permettra de réaliser techniquement une exposition de qualité au moyen de :

- grilles caddie, élément en fil de fer galvanisé grillagé de 1,20 m x 2 m, qui seront reliées entre elles par deux attaches.
- pour le retour, les grilles doivent être exemptes de scotch, ficelles etc. ...

Pendrillon

Nous disposons de pendrillons de 3m de large sur 4m de haut qui sont plombés ainsi qu'ignifugés. Ceci implique qu'ils ne doivent pas rentrer en contact avec de l'eau. Pour les nettoyer il suffit d'utiliser un aspirateur, ne pas utiliser de brosse abrasive.

Exposition	**Participation H.T**
Grille d'exposition Caddie 1,20 m x 2 m	0,96

Mobilier	**Participation H.T**
Table	0,94
Chaise	0,21
Tréteaux	0,08

Divers	**Participation H.T**
Boulier de loto	2,16
Tableau papier	1,22
Pupitre	0,83
Machine à fumée	3,06
Pendrillon plombé h= 4m et L= 3 m	4,52
Passage de câble 2 canaux de 17 x 24 mm et 1 canal 23 x 24 mm	2,22

Vidéo

VIDEOPROJECTEURS, ECRANS, PERIPHERIQUES, CAMERAS ACCESSOIRES

A savoir

- Etre dans une salle le plus sombre possible, l'image en sera meilleure et plus visible.
- Penser que plus vous êtes éloignés de l'écran, plus l'image sera grande.

Pour l'arrêt du vidéoprojecteur, il faut attendre la fin du cycle de refroidissement de la lampe avant de le débrancher du secteur (ventilateur qui s'arrête) sinon celle-ci risque de griller et elles sont très onéreuses.

Nos vidéoprojecteurs sont compatibles pour toutes sources (DVD, Magnétoscope, Ordinateur ...), pensez à demander une sonorisation si nécessaire car les vidéoprojecteurs ne sont pas équipés d'enceintes.

Vidéoprojecteur	**Participation H.T**
Optoma EP 747 3000 lumens	22,99
Focal courte OPTOMA	2,99
Canon SX7 4000 lumens	41,20

Ecran	**Participation H.T**
Da-Lite 4/3 3 m x 2 m	11,87
Da-Lite 4/3 base 1 m 70	2,22
Da-Lite 4/3 base 1 m 50	2,08
Capitol 16/9 base 2 m	6,69

Périphériques	**Participation H.T**
Lecteur DVD Philips	1,66
Magnétoscope	1,24

Caméras	**Participation H.T**
Caméscope MiniDV Panasonic NV-DS12EG	15,30
Caméscope MiniDV Canon XM1	33,26

Accessoires	**Participation H.T**
Pied de caméscope	1,25
Support Vidéo	1,13
Moniteur JVC Pal/Secam	9,66

ECLAIRAGE

	Participation H.T
Mandarine 800 W avec volet 4 faces	2,29
Prolite 1000 W avec volet 4 faces	2,29
Pied pour éclairage vidéo	0,64

CABLES

	Participation H.T
BNC 100 m	1,14
BNC 60 m	0,69
DVI 10 m	0,81
DVI 1,5 m	0,33
VGA 15 m	0,48
VGA 5 m	0,27
VGA 1,5 m	0,12
Cordon péritel	0,21
Cordon son et vidéo	0,21
Câble vidéo	0,17

Instruments

PIANO

A savoir

Les pianos sont systématiquement livrés par un régisseur de LA REGIE. Après confirmation, le régisseur prend contact afin de convenir d'un rendez-vous et de connaître l'accessibilité du lieu, les conditions d'utilisation. La facturation est uniforme quel que soit l'endroit de la région.

Précautions
Les pianos sont extrêmement sensibles aux différences de température, au degré d'hygrométrie et au rayonnement solaire. Prévoir donc de les protéger par une couverture isotherme, une bâche, un parasol ou un barnum en cas d'utilisation extérieure.

Obligations de l'utilisateur
L'utilisateur doit prévoir quatre personnes ou plus pour la manipulation du piano à la livraison et à la reprise de celui-ci (un piano pèse environ 480 kg). La scène doit pouvoir supporter 500 kgs au m².

Si ces différents points ne sont pas respectés, le régisseur de la Régie est en droit de ne pas effectuer la livraison.

L'accordage des pianos reste à la charge des emprunteurs

	Participation H.T
Piano 1/2 queue Yamaha C6	106,71
Piano 1/4 queue Yamaha C3	91,47
Forfait transport piano A/R Région PACA	167,69

Accompagnement technique

ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE & LIVRAISON

A savoir

Fort de notre expérience, nos techniciens peuvent assurer un accompagnement adapté à vos problématiques , de la phase d'étude préalable, à la mise en place du matériel, jusqu'à la phase d'exploitation du spectacle. Vous pouvez ainsi bénéficier du soutien de l'équipe sur le site de l'événement. Nous pouvons également vous mettre en relation avec des techniciens, intermittents du spectacle qualifiés.

Nous proposons aussi un service de livraison suivant le matériel désiré en fonction de notre disponibilité.

Accompagnement technique	**Participation H.T**
Accompagnement technique	Sur devis

Livraison	**Participation H.T**
Transport au km	0,60
Forfait livraison pour Veynes	14,00

Espace de travail

STUDIO ANATOLE

A savoir

Le studio d'enregistrement et de résidence : que ce soit pour une utilisation en répétition, en pré-production, en résidence de création, ou en enregistrement, une salle de 45m² avec sa régie est entièrement dédiée à la pratique de la musique.

Équipé d'une carte son numérique 8 voies, le studio permet de réaliser un produit fini de qualité dans des conditions adaptées. Accueil de musiciens, groupes, associations artistiques, chorales, écoles, etc.

Si vous n'en disposez pas, nous pouvons vous mettre un ingénieur à disposition pour vous accompagner durant tout votre projet.

	Participation H.T
Studio Anatole	Sur devis

Formation

FORMATION INITIATION

Afin de répondre aux besoins des adhérents relatifs aux évolutions du matériel, aux normes et aux pratiques, le Centre de Ressources accueillera et organisera des formations dès 2013.

En partenariat avec le Régie Culturelle PACA et l'ISTS à Avignon, le Centre de Ressources accueillera en 2013 des formations d'initiations et de perfectionnements à l'utilisation de son matériel.

Pour plus d'informations sur le programme 2013, restez en contact ou connectez vous sur :
www.centre-de-ressources.fr

LA RÉGIE CULTURELLE RÉGIONALE

LA RÉGIE intervient pour le compte de la Région sur l'ensemble des champs artistiques : spectacle vivant, cinéma, audiovisuel, livre et lecture, patrimoine, arts plastiques et visuels, culture scientifique et technique.

Ses missions se déclinent autour de trois axes :

> L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET L'ÉLARGISSEMENT DES PUBLICS

LA RÉGIE participe à une meilleure répartition géographique et sociale des propositions artistiques portées par la direction de la Culture et du Patrimoine : **tournées**, **résidences** d'artistes et **expositions**.

> LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

LA RÉGIE contribue à renforcer les compétences des opérateurs culturels. Elle apporte une assistance aux amateurs et professionnels ainsi qu'aux collectivités, par du **conseil,** des **formations**, des **publications** et met à disposition un **parc de matériel**, ainsi que des **infrastructures** pour l'accueil d'artistes en résidence.

> LA VALORISATION

LA RÉGIE assure la promotion des acteurs culturels régionaux et des politiques régionales, à travers une **production éditoriale**, une présence sur les grands **rendez-vous internationaux** et l'organisation d'**événements d'envergure régionale.**

Région Provence Alpes Côte d'Azur

régie culturelle régionale

Régie Culturelle Régionale

Route de Rans - Carrefour de la Malle - CD60D

13320 BOUC-BEL-AIR

Tel: 04.42.94.92.00

Fax: 04.42.94.95.73

www.laregie-paca.com

Espace Régional Internet Citoyen

Partenaire de la Maison des Services Au Public à Veynes, le CdR y anime un ERIC (Espace Régional Internet Citoyen) afin de favoriser les usages de l'informatique, d'internet et du multimédia auprès du plus grand nombre.

L'ERIC répond à l'essentiel des besoins des usagers qui bénéficient de conseils avisés dans leur démarches administratives (déclaration d'impôts, banque...), professionnelles (recherche d'emploi, CV, lettres de motivation), dans un cadre d'études (mise en page de rapport de stage, recherches documentaires) ou plus simplement pour la navigation internet, les recherches d'information ou l'expression (blog, web, etc...).

8 postes informatiques connectés à Internet, équipés des meilleurs logiciels libres.

Le partenariat avec l'association Linux Alpes confirme notre engagement historique pour les logiciels libres. Nous coorganisons chaque mois des soirées de découverte, véritables temps d'échanges entre les utilisateurs expérimentés et novices.

Formations informatiques

En 2013, le CdR propose de nouvelles actions de formation pour adultes, afin d'actualiser ses connaissances, s'adapter aux changements techniques, favoriser le développement de compétences ou renforcer ses savoirs de bases.

Formations aux outils bureautiques avec Libre Office la suite libre, gratuite et alternative.

Quelques exemples de formations

- découverte de l'interface générale,
- exploration du logiciel " Texte "(fonction courante, mise en page de documents longs, publipostage...)
- réalisation de publication et diaporama
- découverte et utilisation du tableur " Calc "

Retrouvez toutes nos formations techniques et informatiques en ligne sur notre site.

CENTRE DE RESSOURCES

Hauts Pays Alpins

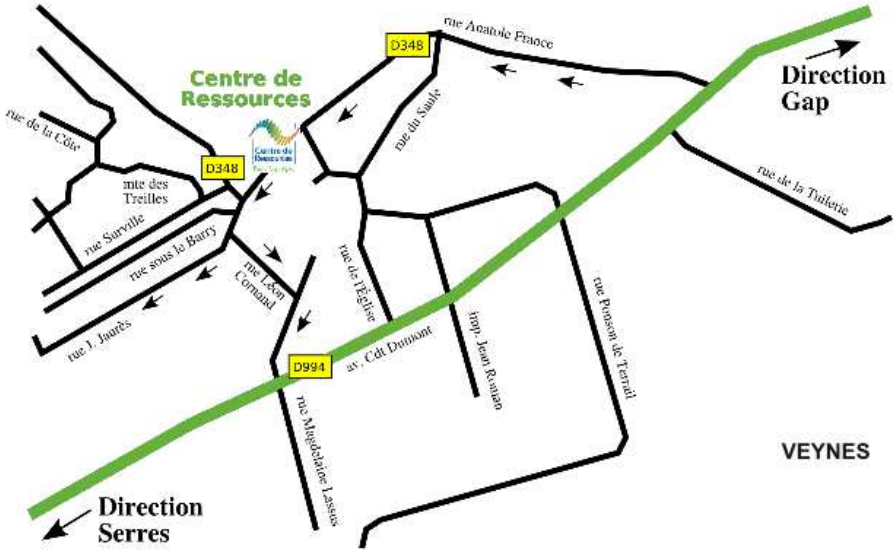

3 rue Anatole France
05400 Veynes
tél 04 92 57 24 02 / fax 09 72 11 98 37
o.guidi@centre-de-ressources.fr

www.centre-de-ressources.fr

Horaires
lundi - mardi - jeudi - vendredi
9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

mercredi sur rendez-vous

Nos partenaires

Conception, réalisation, impression : Centre de Ressources